

ASSEMBLEE GENERALE 2018 de l'AVEPS

Echallens / 10 novembre

ORDRE DU JOUR

1. Accueil – allocutions

Jérôme Krailiger, président du bureau ouvre la séance à 10h05 et au nom du comité de l'AVEPS et du bureau, souhaite à toutes et tous la bienvenue à Echallens.

Il a le plaisir d'ouvrir notre assemblée générale 2018.

Il salue la présence parmi nous des personnalités suivantes :

- M. Yvan Rumpel, représentant de la DGEO
- M. Jean-Paul Nicoulin, syndic de la commune d'Echallens
- M. Gregory Durand, président de la SPV
- M. Pierre-Alain Demierre, directeur de l'établissement secondaire d'Echallens-Trois-Sapins
- Les adjoints pédagogiques et les conseillers pédagogique au SEPS :
M. Christophe Botfield
M. Toni Pacifico
- M. Gianpaolo Patelli, représentant de la HEP
- Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP
- M. Marco Astolfi pour le fond du sport
- MM. Raymond Bron et Marcel Favre, membres d'honneur de l'AVEPS

Il nous signale l'absence de MM. Michel Pirker (chef cantonal J+S) et de Grégory Quin (UNIL).

Sont également excusés, Rose-Marie Repond, membre d'honneur, Florian Etter et Raoul Vuffray, adjoints pédagogiques du SEPS, Ruedi Schmid président de l'ASEP.

Il tient enfin à remercier tous les membres absents qui ont pris la peine de s'excuser, la liste est à disposition au besoin.

Durant l'année écoulée, aucun décès n'est à déplorer à notre connaissance du moins.

Jérôme Krailiger donne la parole aux différents intervenants.

a. Notre Président Jacques Rubattel

Il intervient comme suit :

« Mesdames et Messieurs les invités en vos titres et fonctions, Mesdames et Messieurs, Très chers membres,

Une fois n'est pas coutume, mes quelques mots d'introduction se feront sous la forme d'un acrostiche en référence au lieu où nous nous trouvons.

E comme Elèves & Émotions

Les élèves sont et doivent rester le centre de nos préoccupations quotidiennes. Mais émotions également, car c'est en ces murs que j'ai tout d'abord été élève, puis étudiant-stagiaire avant de devenir enseignant. C'est donc avec beaucoup d'émotions que je me trouve aujourd'hui devant vous pour ma première AG comme président.

C comme Cours

Car nos cours d'éducation physique sont le moteur des apprentissages de nos élèves. Ils sont trop courts, mais même si on court après le temps, on préfère que nos élèves courent avant d'aller à leurs autres cours.

H comme Habileté

En effet, sans habileté motrice, pas d'enseignement et sans enseignement pas d'apprentissages. Alors MERCI à vous de développer les habiletés de nos élèves.

A comme Animation

Puisque l'animation pédagogique fait partie de nos compétences et du quotidien de certaines et certains d'entre nous. Nous y reviendrons plus tard durant l'AG.

L comme Lacrymal

Parce que le contexte actuel de l'éducation physique scolaire, mais de l'école de manière plus générale, nous invite grandement à pleurer...

L comme Liberté

Je nous souhaite malgré tout, contre vents et marées s'il le faut, de préserver notre liberté pédagogique qui est et qui reste le moteur de notre branche dans le but de faire avancer les choses et de proposer des situations variées à nos élèves.

E comme Enseignement

Car je l'affirme haut et fort : Enseigner est le plus beau métier du monde ! Et enseigner l'éducation physique c'est la plus belle cerise sur le plus beau des gâteaux.

N comme Nouveauté

Avec cette petite activité physique avant l'AG, le SkillBall l'année dernière et le Shuttle Time cette année, le comité essaie d'innover un peu et de proposer des nouveautés. Pédagogique ou formation continue, voyez-le comme vous voulez ! Un grand MERCI à toutes celles et ceux qui y ont participé de bonne heure ce samedi matin !

S comme Sport

Nous sommes tous des passionnés et je nous souhaite une belle AG remplie d'informations enrichissantes et de débats tout aussi passionnants que passionnés. MERCI de m'avoir écouté ! »

b. M. Nicoulin, syndic d'Echallens

M. Nicoulin nous souhaite la bienvenue au nom des autorités de la commune d'Echallens, qui sont honorées de notre présence dans le chef-lieu du district du Gros-de-Vaud et signale qu'il offrira avec grand plaisir l'apéritif qui suivra l'assemblée.

Après une présentation de sa commune et de ses futurs projets, il nous remercie d'avoir visité Echallens et nous souhaite des débats intéressants.

c. M. Demierre , directeur de l'établissement secondaire des Trois-Sapins

M. Demierre souhaite à tous une cordiale bienvenue à Echallens et rappelle que l'éducation physique tient une place particulière dans l'établissement des Trois-Sapins, fruit d'une longue tradition. Les élèves et les enseignants bénéficient de bonnes infrastructures sportives intérieures et extérieures et notamment d'une piscine qui permet de faire nager plus de 400 élèves par semaine.

Le directeur relève l'excellente collaboration et le sérieux du travail effectué au sein de la file de sports de l'établissement. Il est fier de signaler qu'un triathlon y est organisé chaque année avec la participation d'environ 250 élèves et d'une vingtaine d'enseignants.

Toutefois, ce beau tableau est terni par la décision d'un juge du Tribunal Fédéral menaçant les camps et les sorties de classe, puisqu'il s'est mis en tête de chiffrer la gratuité de l'école imposée par la Constitution.

La situation pour 2019 est préoccupante, de nouvelles politiques budgétaires naissent dans le canton accentuant les inégalités déjà existantes entre les communes .

L'Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens (ASIRE) a voté un budget 2019 prévoyant une augmentation de 100'000 CHF par rapport au budget 2019, pour un peu plus de 3000 élèves.

M. Demierre salue cette progression et cette intention, mais constate que pour son établissement, cette politique tue un tiers des camps proposés aux élèves. Pour les établissements primaires de la région, de nombreuses classes ne pourront plus sortir qu'une seule fois dans toute l'année, l'Association ayant décidé de ne plus financer qu'une activité scolaire hors cadre. En clair, la position des communes va conduire à une très nette diminution des activités hors cadre pour les élèves.

L'ensemble des collègues directrices et directeurs partagent son inquiétude. Certains sont tranquilles, car leur commune – certaines ne sont pas riches – estiment que cet enjeu des activités hors cadre, en vaut la peine. Elles choisissent de mettre la main au porte-monnaie. D'autres pas ou simplement moins.

M. Demierre ne peut que le regretter et nous assure du soutien plein et entier des Directions d'établissements pour tenter de maintenir et sauver ce qui peut l'être.

La menace pèse certes sur les activités sportives, mais également sur les activités culturelles.

A l'heure des défis imposés par le Tribunal Fédéral, l'école vaudoise a besoin plus que jamais que les enseignants se rallient. Il nous encourage à nous unir et à nous engager, auprès des communes pour faire en sorte que ces parts indispensables et

nécessaires d'une école de qualité, pour nos élèves, pour leurs enfants, puissent être préservées et développées.

Il nous remercie de notre attention et nous souhaite une très bonne assemblée.

d. M. Nicolas Imhof, chef de service du SEPS

Il prend la parole comme suit :

« Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,

On m'a demandé d'être un peu plus court dans mes propos introductifs, en me suggérant de glisser quelques interventions dans les autres points de l'ordre du jour. Dont acte. Les thèmes suivants ne seront donc pas abordés tout de suite, car ils figurent à l'ordre du jour de votre assemblée générale :

- **Bilan de la Journée suisse de sport scolaire 2018**
- **Groupe de travail de la DGEP sur l'enseignement de l'EPS au post-obligatoire**
- **JOJ 2020**

J'ai néanmoins quelques informations à vous transmettre de suite, au terme d'une année très chargée qui a, pour le secteur pédagogique du SEPS, surtout été marquée par l'organisation de la JSSS dont j'estime à titre personnel qu'elle a quasiment occupé les deux conseillers et les deux adjoints pédagogiques à mi-temps pendant 6 mois. C'est dire l'ampleur et la complexité de la tâche. J'y reviendrai plus tard, mais pendant ces 6 mois nous ne pouvions complètement laisser de côté les autres dossiers.

Evaluations de l'EPS au 3^e cycle

En novembre 2017, nous avons lancé une enquête sur l'évaluation et la planification de l'EPS aux 2^e et 3^e cycles. Plus de 200 personnes ont répondu à ce questionnaire, soit près d'un tiers des enseignants concernés. Les résultats les plus significatifs de cette enquête ont été communiqués aux chefs de file et sont globalement positifs.

Un point a particulièrement retenu l'attention du SEPS. Vous êtes une majorité à trouver les évaluations trop chronophages et à en souhaiter moins. Cette doléance a été entendue et les directives de l'évaluation de l'EPS modifiées dans ce sens. Dorénavant, ce sont trois évaluations au minimum (et non plus quatre) par semestre qui devront être réalisées. Le document « éducation physique et sportive – directives – scolarité obligatoire » sera d'ailleurs modifié dans un avenir très proche.

Par ailleurs, un groupe de travail chargé de réfléchir au contenu des évaluations cantonales au degré secondaire 1 sera prochainement constitué.

Sport scolaire facultatif – Directives et projet d'informatisation

Le sport scolaire facultatif (SSF) connaît toujours un grand succès, ce qui n'est pas sans nous réjouir. Nous avons cependant dû rappeler les principes de base à certains établissements scolaires, à commencer par la gratuité et l'accès à tous les élèves, qui sont inscrits dans la loi.

Ces deux principes sont parfois bafoués. En effet, certaines communes souhaitent organiser le SSF elles-mêmes et le réserver aux seuls élèves des structures d'accueil, alors que d'autres demandent systématiquement une finance d'inscription. Ces deux types de pratiques restrictives ne sont pas possibles et devront être corrigées. Nous nous sommes montrés tolérants avec ces communes et avons été d'accord de leur rembourser les frais du SSF pour l'année scolaire en cours, de manière à ne pas les pénaliser, mais en leur demandant de corriger le tir pour l'année prochaine.

Je vous rappelle à nouveau les principes cardinaux du SSF : offre obligatoire dans tous les établissements scolaires et gratuité hormis certains cas dûment justifiés et validés par le SEPS (modestes frais pour le ski par exemple). Je vous remercie de prêcher cette bonne parole autour de vous au besoin.

Départ de Françoise Schaerz

Après 15 ans au secrétariat du SEPS, Madame Françoise Schaerz - la voix du SEPS – a fait valoir son droit à la retraite au 31 mars prochain. Françoise Schaerz est aussi la « mémoire » du secteur pédagogique du SEPS et connaît dans les détails le parcours de la plupart d'entre vous. Préparez-vous donc à faire connaissance avec une nouvelle interlocutrice. Le processus de recrutement est en cours.

Voilà donc pour mon bref discours liminaire. Je vous souhaite à toutes et tous une excellente assemblée. »

e. M. Gregory Durand, président de la SPV

M. Durand transmet les meilleures salutations du Comité Cantonal de la SPV et excuse l'absence de M. Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV.

Il tient à remercier le comité de l'AVEPS pour tout le travail qu'il effectue et relève qu'il a fait bonne figure auprès de la cheffe du département Mme Amarelle. Au point qu'une prochaine rencontre avec cette dernière a été agendée en décembre. Il souligne l'excellente collaboration entre la SPV et l'AVEPS à différents niveaux.

Sur le plan pédagogique, la SPV a pris position dans un document qui consiste en dix mesures pour une école de qualité. Elle fait actuellement le tour des établissements du

canton pour échanger avec les enseignants au sujet de ces prises de positions, démarche très importante pour avoir une vision globale et cohérente. Si des collègues ou des établissements sont intéressés à participer à cette démarche, ils peuvent prendre contact avec la SPV.

Sur le plan syndical, les mesures de péjoration des prestations prévues par la CPEV ont pu être repoussées jusqu'en 2023 grâce à un excellent marché financier et à une mobilisation générale. Des rencontres avec le Conseil d'Etat et la CPEV sont agendées en 2020 pour des futures conditions prévues dès 2023.

La SPV va se mobiliser pour essayer de maintenir les sorties sportives, culturelles etc.. en attendant la prise de position de la cheffe du département et les discussions au sein du Grand Conseil. Elle s'unira à l'AVEPS pour s'engager dans cette bataille.

Gregory Durand remercie l'assemblée et souhaite une belle suite.

f. Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP

Marianne Jaquemet remercie l'assemblée d'être présente ce matin, elle relève l'excellent travail de l'AVEPS tout au long de l'année, travail également reconnu par l'ASEP.

Le projet « Spirit of sport at school » (Respect, amitié et excellence) amené par Barbara Egger est une contribution pour faciliter notre enseignement. Il s'agit de 3 sacs dans lesquels se trouvera du matériel pour mettre en avant le respect, l'amitié et la performance lors des camps ou dans nos leçons d'EPS.

Ce matériel est en cours d'élaboration.

La Journée Suisse du Sport Scolaire aura lieu à Bâle le 22 mai 2019.

Marianne prendra six mois de congé sabbatique d'août 2019 à janvier 2020 pour aller travailler aux JOJ 2020 mais sera remplacée au GRT par M. Jonathan Badan .

Fin des allocutions

L'organisateur, Pascal Huber nous informe que 32 personnes sont inscrites pour le repas de midi qui sera servi au restaurant des Trois Sapins. Inscriptions auprès de lui en cas d'intérêt.

Jérôme Krailiger a le plaisir d'annoncer que l'assemblée 2018 réunit 44 membres votants.

Merci à Michal Lato et Marc Werz qui se proposent comme scrutateurs.

Sont représentés dans la salle le nombre d'établissements suivants :

- mixtes : 12
- primaires : 8
- secondaires I : 4
- secondaires II : 4
- écoles professionnelles : 1
- HEP : 1
- ISSUL : 1

Ce qui représente un total de 31 établissements représentés.

2008 : 34 ; 2009 : 48 ; 2010 : 30 ; 2011 : 41 ; 2012 : 47, 2013 : 46 , 2014 : 35, 2015 : 46, 2016: 28, 2017: 34, 2018: 31.

Etat des membres (au 15 octobre) :

A ce jour, notre association compte 254 membres actifs, 5 membres d'honneur et 130 honoraires.

L'Ordre du Jour de notre AG est paru dans la Newsletter Contact n°10 du mois de septembre 2018.

La proposition de modifier l'ordre du jour en déplaçant le point 9 (Mr Choc et Miss Ola) au point 12 pour le sortir de la partie purement statutaire de l'assemblée est acceptée.

Afin de permettre à chacun de suivre les débats au mieux, le président du bureau invite chaque intervenant à se présenter. D'autre part les débats étant enregistrés, il les remercie d'avance de parler fort.

2. Procès verbal de l'assemblée générale 2017 à Clarens

Le PV est paru dans la Newsletter Contact n°6 de décembre 2017, ainsi que sur le site internet www.aveps.ch. Il est accepté tel quel.

Jérôme Krailiger se remercie lui-même de l'avoir rédigé.

3. Admissions - démissions

Au 15 octobre, il y avait 6 admissions. Bastian Oberson seul nouveau membre présent se lève et se présente à l'assemblée.

Nouveaux membres excusés : Armelle Chantepie Laurent, Ladina Mayor, Dan Meylan, Gilles Saudan, Arnaud Durussel,

Jérôme Krailiger lui souhaite la bienvenue dans cette association qui se bat pour son métier et qui sait, peut-être sera-t-il une fois ou l'autre dans le comité !

Cette année, 12 démissions sont à déplorer.

4. Remise des diplômes

a. Jubilaires

Les diplômes sont remis aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS, c'est-à-dire depuis 1993.

Jérôme Krailiger invite les jubilaires Patrick Badoux et Barbara Deschamps à venir devant l'assemblée pour recevoir leur diplôme et une petite attention.
Frédérique Soupet également jubilaire est absente.

Félicitations à nos collègues pour cette belle longévité au sein de notre association.

b. Retraités

Certains de nos collègues aspirent à une vie peut-être un peu moins mouvementée et moins agitée que dans les salles de gymnastique, ils bénéficient d'une retraite bien méritée.

Le président du bureau invite donc les nouveaux retraités à s'avancer afin de recevoir leur diplôme et une petite attention également.

Sont présents : Walter Gretler, Patrice Roggli,

Absents : Dominique Montangero, Michel Mora

Ont pris la peine de s'excuser : Guy Durussel, Flavio Domeniconi,

Le président, Jacques Rubattel, leur présente ses félicitations et tous ses voeux pour une retraite longue, heureuse et riche en activités de toutes sortes.

5. Discussions des rapports

Les quatre rapports sont parus dans la Newsletter Contact n°10 du mois de septembre 2018. Aucune discussion n'est demandée, ni remarque faite au sujet des différents rapports.

1. Rapport du Président

2. Rapport de la Responsable technique

3. Rapport du Responsable promotion et publicité

4. Rapport de la Secrétaire

Ils sont donc acceptés à l'unanimité.

Les différents membres du comité sont remerciés et applaudis pour l'important travail effectué tout au long de l'année.

6. Comptes

1. Rapport du caissier :

Séverin Perfetta nous donne des explications quant à la situation financière de l'AVEPS. Aucune remarque n'est faite.

Le rapport des vérificatrices des comptes, Carole Du Bois et Sybille Roch est lu par Jacques Rubattel.

Aucune discussion n'est demandée, les rapports du caissier et des vérificatrices sont donc acceptés à l'unanimité .

Le caissier et les vérificatrices des comptes sont déchargés et remerciés vivement pour leur travail par les applaudissements de l'assemblée.

7. Cotisations ASEP

Marianne Jaquemet informe que les cantons romands se sont mis ensemble pour obtenir un nouveau vote au sujet des cotisations à payer par canton et qu'il a abouti à un résultat satisfaisant puisque toutes les associations cantonales paieront 50 CHF par membre (au lieu de 40 CHF) à l'ASEP. Jacques Rubattel apporte un complément en expliquant qu'au vu des difficultés financières que l'ASEP traverse, il a été décidé que chaque association cantonale paierait donc 10 francs de plus par membre ce qui amènerait un peu plus à l'ASEP .

Les présidents des associations cantonales se sont engagés à rechercher plus de membres pour leurs associations.

8. Budget 2018 – 2019

La parole est donnée à Séverin Perfetta pour ce budget.

Aucune remarque n'est apportée.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

9. Elections

a. Election du Comité :

- Président : Jacques Rubattel
- Vice-président : vacant
- Promotion – publicité : Guillaume Girod
- Secrétaire : Lori Bovard
- Responsable technique : Anne Guignard
- Rédacteur-trice : vacant
- Caissier : Séverin Perfetta, sortant en 2018
- Webmaster : Raphaël Roubaty

Lors de la précédente AG, Séverin Perfetta avait annoncé la fin de son mandat au poste de caissier.

Nous cherchons donc trois personnes pour entrer au comité, aux postes de vice-président·e, caissier·e et rédacteur·trice.

Aucune personne dans l'assemblée ne se propose à ces différents postes.

Jérôme Krailiger propose de donner décharge au comité pour s'agrandir durant l'année à venir et que l'AG 2019 avalise ces possibles futures arrivées. Proposition acceptée à l'unanimité.

Jacques Rubattel remercie chaleureusement :

- Magali Bovas pour son travail brillant à la Newsletter en tant que rédactrice.
- Séverin Perfetta pour sa rigueur dans son travail à la caisse et aussi pour son apport pédagogique durant les séances du comité.

Remerciements à tous les membres du comité et du bureau pour leur investissement lors des différentes séances durant l'année, qui sont conviviales et sympathiques tout en restant sérieuses et productives.

Le travail en tant que président est conséquent mais enrichissant et très intéressant.

Il est inquiet mais confiant pour la suite, notamment pour trouver des personnes pour oeuvrer au comité de l'AVEPS. En effet, le travail demandé n'est pas trop chronophage mais doit être effectué consciencieusement. Il est persuadé que dans les établissements scolaires il existe des personnes de bonne volonté pour remplir ces fonctions.

b. Elections des Vérificateurs des comptes

- Carole Du Bois passe 1^{ère} vérificatrice et rapporteuse.
- Anouk Nussbaum, passe 2^e vérificatrice.
- Claudine Dutoit se propose comme suppléante et officiera d'ici 1 an.

c. Election du Bureau de l'assemblée

- Président : Jérôme Krailiger
- Vice-président : Patrick Badoux
- Secrétaire : Michèle Mettraux

d. Délégués SPV

Pour rappel, ces délégués représentent l'AVEPS et la position de l'association à l'assemblée générale des délégués SPV.

Ces délégués sont:

1. Jean-Michel Bohren,
2. Marianne Jaquemet,
3. Anne-Lise Marguerat,
4. Jean-Marc Presset,
5. Luc Vittoz,
6. Carlos Fidalgo,
7. Jean-Marc Nicollier,

8. Olivier Grivel,
9. Claudine Dutoit,
10. Marc Wertz.

Ils sont remerciés pour leur engagement.

Comme l'AVEPS dispose de 13 places de délégués, Anouck Nussbaum, Guillaume Girod et Séverin Perfetta se portent volontaires pour compléter l'équipe.

e. Commission CADEV

Cette commission est composée actuellement de six personnes. Elle est responsable de tester et de sélectionner le matériel qui vous est proposé à la CADEV. Si nous le souhaitons, nous pouvons toujours suggérer du nouveau matériel via cette commission.

Le président du bureau remercie donc les six personnes qui continuent leur tâche, à savoir :

- Jean-Michel Rohrbasser,
- Marc Wertz
- Guillaume Girod
- Luc Vittoz
- Claudine Dutoit
- Nicole Bersier

f. Commission « membres d'honneur »

Cette commission, composée de cinq personnes, a pour mission d'analyser une candidature éventuelle au titre de membre d'honneur. Elle se compose de:

- Raymond Bron
- François Brunner
- Marcel Favre
- Jean-Daniel Roy
- Olivier Tardy (démissionnaire)
- Jacques Rubattel, représentant du comité AVEPS

Olivier Tardy a souhaité démissionner de cette commission.

Raymond Bron prend la parole pour éclaircir quelques points au sujet des statuts de cette commission :

Jusqu'à présent, une personne nommée « membre d'honneur » était quelqu'un ayant rendu des services exceptionnels pour l'association ou à la cause de l'éducation physique. Il était difficile de savoir ce qu'étaient des services exceptionnels donc il semblait important de clarifier cela. La commission s'est donc réunie et a mis au point quelques critères pour cette nomination, qui ne sont ni exhaustifs ni absolument nécessaires, mais un guide, une sorte de fil rouge pour aider au choix et à la décision, à savoir si la personne « mérite » ce titre de membre d'honneur.

N'importe quel membre de l'AVEPS d'ailleurs peut proposer quelqu'un pour ce titre. Par la suite, c'est le comité de l'AVEPS et la commission d'honneur qui débattront

de la candidature potentielle. Il n'est pas nécessaire de cumuler tous les critères de ce guide pour être nommé membre d'honneur.

Les membres d'honneur sont là surtout pour faire le pas entre le passé et le présent mais il peut y avoir une personne très jeune qui devienne membre d'honneur simplement parce que ce qu'elle fait est exceptionnel.

La liste des critères et la procédure seront publiées dans la prochaine Newsletter et mises en ligne sur le site internet.

L'assemblée générale de l'AVEPS voterait sur la décision finale.

Les membres d'honneurs actuels sont : Raymond Bron, Rose-Marie Repond et Marcel Favre.

10. Dossiers en cours

a. Formation HEP 26 crédits: M. Séverin Perfetta

Séverin Perfetta nous informe que la décision N° 153 (formations complémentaires des enseignants : décharge horaire) de la cheffe du département permet d'obtenir trois périodes de décharge pour suivre cette formation. Il faut prendre contact avec la SPV afin de formuler correctement la demande.

Les 26 crédits de la formation sont composés de :

- MESDEV11 Accompagner et soutenir les transitions : cours et séminaires (six crédits)
- MSMET11 Recherche en éducation : cours en automne et séminaire au printemps (six crédits)
- Mémoire professionnel de Master (14 crédits)

La HEP a accepté que l'étudiant puisse renoncer à participer au séminaire de MESMET 11 (soit trois crédits de moins)

Des facilités d'inscription ont été obtenues : il n'y a plus besoin de présenter un extrait de casier judiciaire, ni une déclaration médicale.

Six MEP ont suivi la formation en 2017, trois MEP la suivent en 2018.

b. Etat des lieux au secondaire II : M. Xavier Perret

Xavier Perret, enseignant EPS au gymnase de Morges, chef de file et actuel président de la conférence cantonale des chefs de file du Secondaire II.

Le bilan actuel dans les gymnases vaudois est le suivant :

La loi cantonale vaudoise dit la même chose que l'ordonnance fédérale sur l'EPS au secondaire II à savoir trois périodes d'EPS hebdomadaires (3-3-3).

Par contre sur le document officiel de l'Etat de Vaud, c'est-à-dire les grilles horaires, l'ordonnance fédérale n'est pas respectée, vu que tous les gymnases ont un système de 3-2-3. Aucun gymnase vaudois ne respecte donc la loi fédérale et quatre gymnases sur 12 ne respectent même pas la grille horaire cantonale au niveau du nombre de périodes d'EPS hebdomadaires (3-2-3), écoles de commerce (2-2-2).

En novembre 2017, une séance avec une petite délégation du Conseil d'état : M. Broulis, Mme Amarelle, M. Leuba et le SEPS (F. Etter et N. Imhof), n'a abouti qu'à peu de changements. Néanmoins, Mme Amarelle désire les rencontrer ultérieurement pour une discussion.

En février 2018, un deuxième grand événement prend place au Grand Conseil avec le postulat déposé par M. Aschwanden, pour un enseignement du sport au secondaire II qui respecte la loi cantonale et fédérale donc les 3-3-3. Le Conseil d'Etat se doit de répondre à cette demande.

Suite à ces deux événements, Xavier Perret et M. Massonnet (ancien MEP et directeur du gymnase de Provence) rencontrent M. Eperon, nouveau directeur de la DGEP pour des discussions très constructives, Mme Amarelle n'ayant pu y participer suite à un décès dans sa famille.

Dès septembre 2018, un groupe de travail est constitué de M. Eperon, M. Massonnet, d'autres chefs de file EPS du secondaire II et M. Toni Pacifico pour essayer de mettre en place ce 3-3-3.

En résumé, les avancées sont les suivantes :

- Prise de conscience et soutien de Mme Amarelle et M. Eperon.
- Promesses orales de répondre au 3-3-3 dans les nouvelles constructions.
- Dossiers de constructions d'une salle de sport double au Gymnase de Morges qui sont repassés au sommet de la pile.
- Soutien des différents directeurs des gymnases, volonté d'aller de l'avant.

Avancées à petits pas, car il y a le frein financier de M. Broulis qui laisse peu de possibilités. Processus très lent qui permet à l'Etat de faire des économies sur le dos des gymnasiens. Xavier Perret souligne le côté néfaste pour les gymnasiens, qui sont souvent en rupture avec le sport à cette période de leur vie.

Il faut continuer le combat avec le soutien de l'AVEPS.

Remarques et questions :

Toni Pacifico tient à remercier Xavier Perret pour son engagement et son investissement, c'est lui qui a fait le forcing pour ces dossiers !

Luc Vittoz demande si les promesses de 3-2-3 sont aussi valables pour les écoles professionnelles, pour les nouvelles constructions .

Xavier Perret relève que la situation est catastrophique dans les écoles professionnelles.

Michal Lato : enseignant à l'EPCL (école professionnelle commerciale de Lausanne), participe deux fois par année à des rencontres avec d'autres représentants des écoles professionnelles du pays.

Il propose qu'il y ait plus de synergies et de collaboration entre les gymnases et les écoles professionnelles. Il signale que seulement 30% des élèves des écoles professionnelles du canton de Vaud ont du sport à leur grille horaire et seul un tiers des apprentis ont du sport, deux tiers n'ont rien. C'est le seul canton où la situation est telle.

Il se demande si le SEPS a une volonté de mettre en avant les gymnases avant les écoles professionnelles. Il craint que les apprentis soient laissés de côté par rapport aux gymnasiens qui sont souvent déjà favorisés.

Christophe Botfield: Il a rencontré M. Eperon lors du groupe de travail et lui a clairement parlé de la situation des apprentis. C'est aussi pour cette raison qu'il a demandé d'inclure les écoles professionnelles dans le débat.

Toni Pacifico : Deux enseignants des écoles professionnelles seront inclus dans ce groupe de travail , il s'agit de S. Bécholey et N. Falconnier

Michal Lato signale qu'il aimerait en faire partie pour faire profiter de son expérience au niveau national.

Toni Pacifico : Le problème est bien compris. Alors que dans un premier temps, seule la problématique des gymnases était en négociation, les discussions ont rapidement abouti à l'importance d'inclure les écoles professionnelles dans le processus.

Toni Pacifico ajoute que le SEPS défend l'éducation physique de la 1P jusqu'au gymnase et les écoles professionnelles, que c'est sa mission de faire en sorte de développer cette branche selon la loi et les possibilités. Les progrès sont en cours par rapport aux gymnases. Pour les écoles professionnelles, Christophe Botfield qui gère le dossier pourra apporter des explications plus précises, les difficultés sont plus grandes sur le plan des infrastructures, de l'organisation des heures d'EPS et surtout avec le monde professionnel et les entreprises dont il faut tenir compte.

Jacques Rubattel rappelle que l'AVEPS défend l'éducation physique en général mais qu'elle est majoritairement représentée par des MEP du secondaire I; il espère avoir plus de personnes du secondaire II et aussi des écoles professionnelles. Il précise que le comité de l'AVEPS va aussi rencontrer Mme Amarelle au mois de décembre et qu'il inclura ce sujet dans les discussions. Il faut tout mener de front, il n'y a pas de priorité !

Christophe Botfield réprecise la loi : - En école professionnelle, deux périodes d'EPS par semaine, en formation duale; s'il y a un jour de cours par semaine = une période d'EPS par semaine; si c'est deux jours de cours = deux périodes d'EPS par semaine. Depuis 2005, au niveau des salles de gym pour les écoles professionnelles, il y a eu l'achat d'une salle de gym par la ville d'Yverdon, une autre sauvée (au lieu d'être transformée en salle de classe), une salle utilisée par l'école de commerce au gymnase de Nyon.

Séverin Perfetta : Essayer de motiver des enseignants des écoles professionnelles à venir à l'AVEPS, au comité pour avoir un panel plus large des compétences et pour avoir des informations plus précises sur le terrain. S'investir pour aboutir à un travail plus en profondeur.

Xavier Perret : Le postulat Aschwanden concerne tout le secondaire II y compris les écoles professionnelles. Les constructions au gymnase de Morges concernent aussi l'école professionnelle de Morges (CEPM).

Luc Vittoz : Jusqu'en 2007, un MEP des écoles professionnelles était présent au comité de l'AVEPS, ainsi les dossiers ont progressé. Depuis 2007, le canton n'a plus rien fait.

En Valais, l'état s'est fait taper sur les doigts car il n'était pas en règle avec la loi, il en a profité pour construire un maximum de salles et se mettre en ordre avec la loi.

Il relève également l'importance de lier les projets des gymnases avec les écoles professionnelles pour aboutir à un résultat.

Alain Melly : Au moment où on se fédère, c'est là qu'on commence à devenir plus forts. Si les maîtres des écoles professionnelles avaient une assemblée, ils seraient peut-être mieux reconnus et plus investis.

D'une manière plus générale, plus il y aura de membres à l'AVEPS plus les progrès et les combats seront menés avec force et conviction.

Sandrine Gabler : Cheffe de file au gymnase de la Cité, elle collabore avec Steve Bécholey à la HEP dans le cadre de la didactique au secondaire II. Vu que plus de la moitié des étudiants sont en stage dans des écoles professionnelles, ils sont directement confrontés aux soucis d'infrastructures, d'organisation dans leur travail et sont donc tout de suite sensibilisés à cette problématique. Les contextes de travail sont différents mais la collaboration est positive. D'où l'importance de se rallier avec les maîtres de gymnases pour faire avancer les choses.

Raymond Bron : L'AVEPS et le SEPS peuvent jouer le rôle de fédérateurs entre ces deux mondes, celui de la formation professionnelle et celui des écoles car ils se développent en parallèle mais rarement ensemble et surtout sur le plan de l'éducation physique, ils fonctionnent de manière différente. Ce serait l'occasion de les rapprocher .

Pour rappel, la loi fédérale de 1972 ne comprenait pas le sport pour les apprentis, c'est le Conseil National qui a forcé le Conseil Fédéral à introduire cela dans la loi. Les patrons d'entreprise comptent beaucoup dans ce monde-là et ils ne sont pas forcément favorables à ce que leurs apprentis fassent du sport. Les conditions sont souvent peu propices et les apprentis eux-mêmes pas toujours motivés. Le système dual est plus complexe car fondé sur les patrons, que celui des écoles professionnelles. Travailler à la réunification des deux mondes.

Nicolas Imhof : Le SEPS n'a pas de priorité, il soutient l'éducation physique à tous les degrés, avec les moyens et les appuis qu'il a ! Les gymnases ont une conférence des chefs de file, à laquelle le SEPS assiste. Ils ont réuni des données et ont demandé à rencontrer les personnes au sommet de la hiérarchie du service ou du département, avec l'appui du SEPS, de l'AVEPS ou de la SPV. Ils s'organisent eux-mêmes. Pour l'instant, il manque cette structure au sein des écoles professionnelles.

Les maîtres des écoles professionnelles doivent aider le SEPS à avancer en s'impliquant davantage comme l'ont fait les maîtres de gymnases. Intégrer des personnes des écoles professionnelles à ce groupe de travail, se mettre tous ensemble et avoir une stratégie commune peut faire progresser la situation.

Cette volonté d'aller de l'avant en passant par le sommet de la hiérarchie, ne signifie pas forcément que toutes les propositions du SEPS vont être acceptées, car même si Mme Amarelle a l'air motivée, c'est le Conseil d'Etat qui décide et il est souvent plus difficile à convaincre que le Grand Conseil.

Le débat est très important, l'impression « d'être laissés pour compte » est compréhensible mais est aussi la conséquence d'une désorganisation des MEP des écoles professionnelles qui doivent maintenant en discuter et plus se structurer pour défendre la cause de l'éducation physique avec le SEPS.

c. Retour sur la JSSS : M. Nicolas Imhof

Plus de 2000 participants, plus de 350 bénévoles. Un projet de Service avec l'investissement et l'engagement de tous les collaborateurs qui fut passionnant mais excessivement lourd en charge de travail.

Budget : Environ 235'000 francs répartis comme suit :

- 80'000 de la part du Service (avec une augmentation de son budget)
- Environ 70'000 par des sponsors
- 50000 francs par les finances d'inscriptions des participants
- Environ 34'000 francs par l'ASEP ainsi que des prestations

N'apparaissent pas dans ce budget toutes les prestations non facturées (collaborateurs du Service, travail gratuit de la protection civile, travail gratuit de la ville de Lausanne, etc.) sinon le budget dépasserait le 1/2 million.

Pour chaque discipline étaient présents un MEP et un spécialiste de la branche sportive, remerciements à ces personnes pour leur engagement sur le terrain.

Difficultés sur le plan de l'organisation pour fédérer et mettre en lien des partenaires de différents milieux (l'AVEPS, la ville de Lausanne, la protection civile, les samaritains, les directions scolaires, le département, la HEP, les CFF, etc.)

Un invité de marque : M. Thomas Bach président du CIO a fait un discours à la cérémonie officielle. Adorant le sport populaire, il a tenu à se déplacer sur plusieurs sites pour voir les différentes compétitions et surtout discuter avec les enfants et les participants.

Un grand merci aux enseignants en majorité et à tous les bénévoles (volontaires sportifs lausannois, des membres de club, des classes...) qui ont oeuvré à l'organisation de cette journée .

Raoul Vuffray et Nicolas Imhof plaident pour une vraie refonte du système d'organisation de cette JSSS au niveau de l'ASEP car il y a une absence quasiment complète de transmission d'informations d'un organisateur à l'autre, le cahier des charges est inexistant, le partage des tâches entre l'ASEP et le comité d'organisation peu clair , d'où la difficulté extrême de cette organisation surtout pour des problèmes logistiques.

Le SEPS est fier d'avoir mené à bien cette organisation qui a renforcé les liens entre les collaborateurs et est très content du résultat malgré l'énorme investissement que ça lui a coûté !

d. Informations sur le financement des camps et les enseignants spécialistes en 7-8H : Jacques Rubattel

L'AVEPS est inquiète du financement des camps dans notre canton, les pertes pour nos élèves sont grandes.

Un sondage a été lancé auprès des chefs de file lors des séances menées par les adjoints pédagogiques dans les différents établissements pour faire un point de la situation actuelle au secondaire I. Les informations sont à transmettre à Jacques Rubattel en vue de la rencontre avec Mme Amarelle.

Lors de cette séance les points abordés seront les suivants :

- Un enseignement de qualité : Intervenir plus tôt dans les classes notamment par le biais de l'animation pédagogique dans les petites classes et un enseignement en 7-8H donné par des spécialistes EPS.
- Les camps : Trouver une solution pour maintenir les camps et aussi les sorties sportives et culturelles. Selon cet arrêt du Tribunal fédéral, il n'y aurait plus d'après-midis sportifs, de courses d'école, de sorties culturelles et peut-être plus de journées cantonales...
- Le respect de la loi au niveau des trois périodes d'EPS par semaine : En effet, dans certains établissements, les élèves n'ont pas leurs trois périodes d'EPS de manière fixe.
- Revaloriser l'image de la profession du maître d'éducation physique : Soit via l'animation pédagogique en intervenant plus tôt auprès des élèves, soit par l'apparition des évaluations cantonales dans NEO ou dans les bulletins semestriels chiffrés au côté des autres notes de nos élèves.

L'espoir d'être entendu et de collaborer est grand, les deux rencontres (mars et décembre) avec la cheffe du département montrent que l'AVEPS est un interlocuteur de qualité et respecté.

e. JOJ 2020 : M. Yvan Rumpel

Il représente la DGEO mais tous les services du département y participent également.
Objectif : Elèves et émotions

Il s'agit d'un projet cantonal et aussi pédagogique avec un travail en classe au préalable sur les valeurs olympiques pour les élèves qui viendraient voir les manifestations.

Radio-Bus installé à Lausanne, émissions retransmises en direct, production de documents sur les valeurs olympiques. Le CIO veut revenir aux sources des JO et aux valeurs de base (exemple : JO de Lillehammer).

Le musée olympique va proposer un programme éducatif avec des prix très bas pour les classes.

Lors de la cérémonie d'ouverture, les élèves seront présents avec l'ensemble choral des établissements.

Fédérer les élèves par des liens entre les établissements.

Le 30 janvier : Giant Teacher's Day, séance d'informations et présentation du programme éducatif pour les enseignants au musée olympique à 14h .

Une chorégraphie a été créée pour l'occasion : « Together » à apprendre peut-être aux élèves. Des informations seront transmises par les directions.

Question de Vincent Mettraux : Comment les élèves vont-ils se déplacer s'il n'y a plus d'argent pour les transports ? Réponse : Les manifestations sont aussi délocalisées dans toute la couronne lausannoise et à Villars. Ils ont approché Mobilis pour avoir des tarifs préférentiels. Pas d'autre réponse pour le moment.

Les informations doivent être transmises par les directions, donc elles doivent arriver auprès des enseignants en 2019.

JOJ projets du SEPS : Christophe Botfield

- Pour les camps de glisse, création de médailles et mise à disposition sur le site ressources EPS du SEPS de diplômes pour les élèves à imprimer pour Mac et PC. Ces récompenses peuvent être délivrées lors de compétitions en lien avec une des disciplines des JOJ 2020.
- SSF: Un diplôme (aussi sur le site ressources) peut être décerné aux élèves dans le cadre d'un sport directement en lien avec une des disciplines des JOJ 2020.
- Des compétitions en 5-6H en salle de sport ont été créées et mises en place par Magali Bovas, bravo à elle ! Elles se dérouleront d'août 2019 à janvier 2020 dans les établissements avec la mise en place du parcours dans les salles de gym. Tous les élèves de 5-6H y participeront, avec un vainqueur par établissement qui prendra part aux finales inter-régionales, pour aboutir à une finale cantonale organisée par le SEPS.

11. Informations

a. Journées cantonales :

L'AVEPS remercie et remet une bouteille aux organisateurs des journées cantonales (organisation entre les AG17 et AG18) :

- Roméo Krattinger pour l'athlétisme ;
- Sybille Roch pour le volley ;
- André Wismer pour la journée glisse ski de piste / snowboard ;
- Laurent Niquille pour la journée glisse ski de fond ;
- Nicolas Cuny pour le futsal ;
- Florent Bron pour le foot à Chavannes ;
- Anne Guignard pour l'orientation ;
- Philippe De Micheli pour le mini-volley ;
- Martin Ummel pour le minihand 5-6H ;
- Claude Biolley (non MEP) pour le unihockey.

Ainsi que les organisateurs des journées cantonales des MEP :

- Raphaël Blanchard pour le volley ;
- Claudine Dutoit pour le golf ;
- Carlos Fidalgo pour le unihockey ;
- Marianne Jaquemet pour le beach-volley ;
- Patrick Badoux pour le camp de Zermatt.

Claudine Dutoit fait de la pub pour le tournoi de golf de 2019 qui aura sûrement lieu au golf de Payerne pour essayer d'étoffer le nombre de participants un peu maigre en 2018 !

b. Journée Suisse du Sport Scolaire : 22 mai 2019 à Bâle M. Toni Pacifico

Retour sur les résultats des vaudois à la JSSS 2018 à Lausanne, présence des équipes vaudoises plus importante cette année.

Pour la course d'orientation, discussions à avoir avec l'ASEP concernant les directives pour cette compétition qui sont trop éloignées de la réalité du terrain.

La JSSS du 22 mai 2019 aura lieu à Bâle. M Pacifico rappelle que les frais de transports, les inscriptions, l'hébergement et la nourriture sont pris en charge par le SEPS. Les frais des enseignants sont eux pris en charge par la DGEO.

Un élève du sport-études ne peut pas participer aux JSSS dans son sport.

Ce sont les vainqueurs des journées cantonales qui peuvent participer à la JSSS.

Contactez Raoul Vuffray pour les autres informations ou inscriptions.

JSSS 2020 organisée dans les Grisons.

Michèle Mettraux: Comment participer aux journées cantonales et donc aux qualifications pour les JSSS s'il n'y a plus de financement des établissements ni des communes ?

Nicolas Imhof : Question à étudier en fonction de l'ampleur de la somme pour voir si le SEPS peut financer en économisant ailleurs et pour faire perdurer les journées cantonales.

c. Planification des AG de l'AVEPS

AG 2019 : 9 novembre 2019 à Pully (Claudine Dutoit et Nicole Bersier)

AG 2020 : 14 novembre 2020 à Renens (Luc Vittoz)

AG 2021 : 13 novembre 2021 à Bercher-Plateau-du-Jorat (Raphaël Blanchard)

12. Concours de M. Choc et Miss Ola

Pierre-Olivier Brunner nous informe qu'il y a six gagnants et six participants ! Les gagnants du concours sont :

3èmes : Guillaume Girod et Sophie Bossel

2èmes : Jérôme Krailiger et François Brunner

1ers : Séverin Perfetta et Patrick Badoux

13. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle reçue.

Jérôme Krailiger demande si quelqu'un s'intéresse à un ou l'autre poste du comité ?

Personne ne se propose.

Divers

Pascal Huber donne encore quelques indications pour la suite de la journée, tout le monde est cordialement invité à aller partager l'apéritif. Le repas sera servi au plus tard à 13h30.

Il est remercié chaleureusement ainsi que son équipe qui nous accueillent aujourd'hui à Echallens et reçoit une bouteille.

Marco Astolfi informe le comité qu'il ne reçoit pas la Newsletter, n'a pas reçu de mail pour la recevoir. D'autres membres sont dans le même cas, il est donc demandé à Lori de vérifier les adresses mail du fichier.

Sont dans ce cas et présents dans l'assemblée :

Marco Astolfi, Vincent Mettraux, Nicolas Imhof, Pierre Conus, Xavier Perret.

Patrick Badoux annonce les dates du camp de ski de l'AVEPS à Zermatt du 15 au 20 avril 2019.

Un certain nombre de membres y participent déjà, c'est positif mais plus de monde serait encore mieux.

En tant qu'ancien président du GRT, il nous informe que l'ASEP organise un magnifique congrès pédagogique du 25 au 27 octobre 2019 à Macolin et regrette que personne n'en ait parlé pendant l'assemblée. Manifestation extraordinaire et propice aux échanges entre MEP. Par contre avec l'augmentation des cotisations de l'ASEP, on aurait pu s'attendre à une diminution du coût de ce congrès ce qui n'est pas le cas. Les tarifs sont élevés ce qui retient sûrement certains enseignants à y participer. Marianne Jaquemet va en parler plus haut aux dirigeants de l'ASEP et elle demande également que les dates du congrès pédagogique à Macolin figurent dans la Newsletter de l'AVEPS.

Luc Vittoz relève qu'il y a des inégalités sur le plan des remboursements des frais car son établissement lui a remboursé entièrement les frais (mis à part le repas de gala du samedi soir, ce qui est normal) et qu'ailleurs certains collègues n'ont été remboursés qu'en partie voire pas du tout.

Jérôme Krailiger remercie toutes les personnes pour leur participation et leur attention et leur souhaite une très belle fin d'année 2018.

A 12h55, l'assemblée générale est levée.